Document generated on 04/25/2024 12:16 a.m.

Séquences
La revue de cinéma

Le cinéma amateur
Pourquoi une Fédération Jeune Cinéma?

Pierre Tremblay

Number 44, February 1966

URI: https://id.erudit.org/iderudit/4542ac

See table of contents

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)
1923-5100 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Tremblay, P. (1966). Le cinéma amateur : pourquoi une Fédération Jeune Cinéma? *Séquences*, (44), 61–62.

Tous droits réservés © La revue Séquences Inc., 1966

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le cinéma amateur

Pourquoi une Fédération Jeune Cinéma ?

Pierre Tremblay

Notre cinéma d'amateurs n'a pas d'histoire : nous sommes à la faire. C'est pourquoi, on ne connaît pas encore tous les aspects que présente le problème de la distribution des films d'amateurs. Il est assez curieux d'ailleurs que le cinéma professionnel canadien ne fasse pas plus de cas de son propre problème de distribution. La plupart des films canadiens ne sont pas rentables ; pourquoi? Parce que les possibilités de distribution (lorsqu'elles existent!) sont si limitées qu'elles ne permettent pas une exploitation rationnelle des films. Comment un film peut-il faire ses frais quand il ne revient que 20% des profits au producteur. (1) Seul l'O.N.F. peut se permettre de tels risques, étant subventionné entièrement par le gouvernement fédéral.

Il existe, à Montréal seulement, 70 salles de cinéma qui font la projection de films en 35mm (quelques-unes aussi en 16mm et 70mm). La fréquentation annuelle par habitant en 1961 a été de 7, au Canada, soit environ 134,659,000 entrées, donc un revenu brut d'environ 202 millions de dollars. Une trentaine de films canadiens, au coût moyen d'un demi-million de dollars par film, ne prendraient encore que 10% du marché en faisant tous leurs frais. Il y a donc certainement une place disponible pour le cinéma canadien, et pourtant les Montréalais n'ont vu que 8 longs métrages canadiens en 1965.

Le problème de la distribution des films d'amateurs est assez semblable à celui des professionnels.

---

(1) Une compagnie de longs métrages, à Montréal, très bien connue, doit faire face aux conditions suivantes lorsque vient le temps de l'exploitation de ses films : La salle de projection demande 50% sur le prix d'entrée (seul revenu du film), le distributeur demande environ 27%, et la publicité nécessite environ 3 ou 4% ; il ne reste donc au producteur que 20% des profits possibles sur l'exploitation du film. Avec cela il doit défrayer le coût de la pellicule, de l'équipement, le salaire des techniciens, des acteurs, les intérêts et capitaux d'emprunts, etc . . .

Tout comme le professionnel, l'amateur désire que ses films soient vus. D'abord par fierté mais aussi et surtout parce qu'il désire connaître l'opinion d'un certain public. Le public le plus apte actuellement à voir et à comprendre les films d'amateurs est le public des ciné-clubs : le cinéaste amateur est par définition un débutant, souvent un jeune qui a pris le goût du cinéma dans un ciné-club, et qui peut plus facilement être compris par des spectateurs jeunes et enthousiastes comme lui. Le public est là; il attend seulement qu'on lui présente des films d'amateurs de qualité. (2) Les salles de projection sont nombreuses. Presque tous les collèges et les écoles secondaires et techniques en ont une. Elles sont habituellement équipées en 16mm : de très légères transformations suffiraient pour pouvoir y projeter en 8mm. Mais voilà que, pareil au cinéma professionnel, le cinéma d'amateurs produit très peu de films susceptibles d'intéresser le public des ciné-clubs.

Il existe, au sein de la Fédération Jeune Cinéma, un service de distribution des films 8mm qui tente actuellement d'organiser un réseau de distribution de ces films. Il est certain que ce service, encore à l'état embryonnaire, anticipe l'existence de films qui seront le produit de l'essor prochain que prendra la F.J.C., mais il faut dès maintenant organiser un réseau de distribution capable de satisfaire la production croissante de films d'amateurs. Voici une idée de la façon dont pourrait fonctionner ce réseau. Après une entente avec la F.J.C., un certain nombre de ciné-clubs, par exemple, ont accepté de projeter, dans le cadre de leurs activités, des films d'amateurs. La F.J.C. fournit le film, le projecteur et le projectionniste. Tour à tour les ciné-clubs qui font partie du réseau sont "visités". Les profits ainsi réalisés pourraient être distribués comme suit : un tiers au ciné-club, un tiers à la F.J.C. (pour payer projecteur et projectionniste), et un tiers au producteur du film. Le coût des films d'amateurs en 8mm étant extrêmement bas, il serait ainsi amorti en peu de temps grâce à ce système.

Evidemment ce système est discutable. D'autres sont à étudier. Peut-être même, les lecteurs de cet article ont-ils des suggestions à faire à ce sujet. Si tel est le cas, ils peuvent écrire à la Fédération Jeune Cinéma, 8517 boulevard St-Laurent, Montréal 11. Je peux les assurer que leurs suggestions seront prises en considération.

(2) N'oublions pas que la qualité des films d'amateurs peut parfois se comparer avantageusement à celle des films professionnels.